

# SOUS-PROJET 4: ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Maturité gymnasiale – garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles

## Rapport final du sous-projet

Version du 11 février 2014

Auteures:

Membres du groupe de travail Sous-projet 4:

- Beatrice **Kunovits** (responsable du groupe de travail), Office de la formation et de l'orientation professionnelle du canton de Bâle-Campagne, directrice de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Sandra **Thüring**, Office de l'orientation professionnelle et universitaire du canton de Schwyz, directrice de l'orientation universitaire
- Réka **Vittani**, Office d'orientation scolaire et professionnelle du Valais romand, psychologue conseillère en orientation
- Renata **Leimer**, vice-directrice du WBZ CPS, Berne

## 1. Contexte

### 1.1 Naissance du sous-projet

Se fondant sur les résultats d'EVAMAR II publiés en hiver 2008/2009<sup>1</sup> ainsi que sur le rapport intitulé *La situation du gymnase en 2008*<sup>2</sup>, la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) a procédé, en tant que conférence spécialisée de la CDIP, à un inventaire des champs d'action possibles et des mesures envisageables. L'Assemblée plénière en a pris connaissance le 17 juin 2010.

Le Comité de la CDIP a mené des discussions approfondies sur le sujet lors de plusieurs séances, il s'est concerté à deux reprises avec Didier Burkhalter, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), et a recueilli les avis des différents milieux concernés lors d'une audition organisée le 8 septembre 2011.

Sur la base de ces discussions, et conformément aux propositions de la CESFG, l'Assemblée plénière de la CDIP a approuvé le 22 mars 2012 le projet intitulé *Maturité gymnasiale – garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles*, qui se compose des cinq sous-projets suivants:

- |                      |   |
|----------------------|---|
| Sous-projet 1        | Définition, pour le gymnase, des compétences disciplinaires de base requises pour les études universitaires |
| Sous-projet 2        | Offres de soutien concernant les «examens communs»  |
| Sous-projet 3        | Gymnases – université   |
| <b>Sous-projet 4</b> | <b>Orientation universitaire et de carrière</b>   |
| Sous-projet 5        | Durée de la formation menant à la maturité gymnasiale (priorité secondaire)                                 |

<sup>1</sup> Voir Eberle et al., Evaluation de la réforme de la maturité 1995, 2011

<sup>2</sup> Voir PGYM (Plate-forme Gymnase), rapport et recommandations, 2008

Le sous-projet 1 est à considérer comme le plus important de tous. Le sous-projet 5 a, pour sa part, été défini en tant que priorité secondaire par la CDIP. Il ne devra ainsi être pris en compte qu'une fois les autres sous-projets terminés. Les trois autres sous-projets (2, 3 et 4) n'apportent pas vraiment d'éléments nouveaux, mais se situent dans le prolongement d'actions déjà en cours (p. ex.: extension au niveau national [sous-projet 3], renforcement des efforts de coordination sur le plan des offres proposées par les écoles et les cantons [sous-projet 4], soutien apporté aux directions d'établissement et aux offices cantonaux [sous-projet 2]).

Pour la CDIP, il est important que ces sous-projets soient (comme tous ses projets) développés en tenant compte du principe de subsidiarité, ce qui signifie en l'occurrence qu'ils doivent être élaborés en étroite association avec les gymnases et les hautes écoles. Les cantons et les écoles seront responsables de la mise en œuvre.

Le 22 mars 2012, l'Assemblée plénière a chargé le Secrétariat général de la CDIP de mener à bien ces différents sous-projets. La CESFG a pour sa part la tâche d'accompagner l'ensemble du projet, ce qui consiste en particulier à veiller aux contacts avec les associations des directions d'établissement, des enseignants et des hautes écoles.

## 1.2 Organisation du projet

Le projet *Maturité gymnasiale – garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles* est divisé en cinq sous-projets. Il a été prévu pour chacun d'eux une direction, un groupe de travail et un groupe d'accompagnement composé de membres de la CESFG. L'ensemble des travaux est coordonné par le secrétariat de la CESFG, qui est assuré par le Secrétariat général de la CDIP. Le projet global devrait s'achever au printemps 2015. Les sous-projets devraient, quant à eux, être terminés vers la fin de l'année 2014.

Le sous-projet 4 (orientation universitaire et de carrière) est organisé de la manière suivante:

La mandataire est la Conférence suisse des directeurs et directrices de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU). Elle est représentée par Beatrice Kunovits, Sandra Thüring et Réka Vittani. A également participé aux travaux Renata Leimer, vice-directrice du WBZ CPS.

Le groupe d'accompagnement de la CESFG est dirigé par Marc Kummer, chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle du canton de Zurich. Les autres membres du groupe sont Pius Felder, chef de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et l'enseignement du secondaire II du canton de Nidwald, Urs Saxer, de la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS), et Walter Stricker, de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES).

Séances du groupe de travail:

4 décembre 2012, 30 janvier 2013, 2 mai 2013, 24 mai 2013, 21 août 2013, 1<sup>er</sup> octobre 2013

Autres séances de travail (commission):

11 juillet 2012, 30 avril 2013, 3 juillet 2013, 1<sup>er</sup> octobre 2013

Séances du groupe d'accompagnement:

5 juin 2013, 17 septembre 2013, 6 février 2014

### 1.3 Objectif du sous-projet 4

L'objectif fixé dans le cadre du sous-projet 4 était de formuler des recommandations visant à optimiser l'orientation universitaire et de carrière, c'est-à-dire à soutenir les jeunes suivant une formation gymnasiale dans le choix de leurs études, de façon à réduire le taux de décrochage universitaire (drop-out) chez les titulaires d'une maturité.

Ce taux semblant relativement élevé au vu du système gymnasial très différencié, il a fallu en premier lieu, dans le cadre du sous-projet 4, vérifier si cette hypothèse était correcte et examiner ensuite les mesures susceptibles d'améliorer la situation:

- Réduction du taux de décrochage universitaire
- Optimisation du processus relatif au choix des études et réduction des choix aléatoires
- Réduction du nombre d'années dites «transitoires» (qui semble en augmentation)

Le groupe de travail élabore actuellement un rapport à l'attention de la direction du projet et analyse, à cet effet, des exemples individuels de parcours scolaire et de passage vers une haute école.

### 1.4 Méthode

La CDOPU s'est appuyée sur la coopération du WBZ CPS ainsi que sur les recommandations formulées par celui-ci dans le rapport *Studien-, Ausbildungs- bzw. Berufswahlvorbereitung an Mittelschulen. Erhebung über aktuelle Konzepte und Empfehlungen zum weiteren Vorgehen* du 31 mars 2010 (n'existe qu'en allemand).

En raison de l'organisation du sous-projet (groupe de travail de la CDOPU, sans les finances), il n'a pas été possible, dans le cadre de celui-ci, d'examiner (ou de faire examiner) et de présenter de manière scientifique les «exemples individuels de parcours scolaire et de passage vers une haute école».

Le groupe de travail a donc décidé, d'entente avec la direction du projet et le groupe d'accompagnement, de mettre en relief les points essentiels par le biais d'une méthode discursive. Il a commencé par mener une enquête auprès des cantons, afin de documenter la diversité des mesures et activités en place dans les écoles du secondaire II pour préparer les jeunes au choix d'une voie d'études et d'une profession (cf. point 2.2). Parallèlement, le WBZ CPS a pris contact avec les écoles afin de récolter des informations sur les pratiques en cours et de rassembler des documents pertinents en la matière (cf. point 2.3).

Ces travaux ont permis au groupe de travail de constater assez rapidement que les paramètres communs étaient rares. La terminologie varie et les politiques différentes en matière d'éducation et de hautes écoles impliquent des approches elles aussi totalement différentes (particularités régionales, variations au niveau du phénomène [immanent au système] d'abandon des études, etc.). Le groupe de travail a néanmoins la ferme conviction qu'il sera possible, en progressant par étapes simples et pragmatiques, non pas de modifier fondamentalement la situation, mais de contribuer à son amélioration.

## 2. Analyse

### 2.1 Exemples individuels de parcours scolaire et de parcours d'études

#### a) Parcours gymnasial

Une partie des jeunes suivant une formation gymnasiale interrompent cette formation, notamment en raison de son aspect sélectif, pour se réorienter vers un apprentissage professionnel ou vers une formation dispensée dans un autre type d'école. Il n'existe, à la connaissance des auteurs du présent rapport, que peu de données statistiques sur ces réorientations, mais les jeunes concernés sont souvent accompagnés par des offres d'orientation proposées par les écoles ou les conseillers en orientation

professionnelle, universitaire et de carrière (conseillers OPUC). C'est généralement lorsque la maturité se situe encore à plus de deux ans devant eux que la baisse de motivation et de persévérance est la plus marquée chez les jeunes en formation gymnasiale. Lors des entretiens d'orientation, la question de savoir si la maturité est véritablement importante pour leur future vie professionnelle et si des études spécifiques sont véritablement nécessaires pour la réalisation de leurs objectifs professionnels (la plupart du temps encore très vagues) est fréquemment thématisée. L'entrée au gymnase peut cependant aussi être un choix provisoire, pas du tout axé sur des études supérieures. Cela permet de supposer qu'une orientation professionnelle, universitaire et de carrière prévue au bon moment, c'est-à-dire déjà avant la maturité, peut contribuer indirectement au succès des futures études.

#### **b) Taux de passage maturité gymnasiale – hautes écoles**

Un peu plus de 75 % des jeunes ayant obtenu une maturité gymnasiale entament, dans un délai de deux ans au plus tard, des études universitaires<sup>3</sup>. Si l'on prend en compte les autres filières du degré tertiaire, le taux de passage global vers les hautes écoles s'élève à 93,3 % (cohorte de titulaires d'une maturité 2008), répartis comme suit: 76,4 % hautes écoles universitaires (HEU), 5,4 % hautes écoles spécialisées des domaines technique, économie, design (HES TED), 4,4 % hautes écoles spécialisées des domaines santé, social et arts (HES SSA), 7 % hautes écoles pédagogiques (HEP). Cette répartition varie sensiblement selon le genre; les femmes sont en effet moins nombreuses à choisir des études universitaires, ce qui s'explique notamment par le fait qu'elles optent plus souvent pour une formation dans l'enseignement, la santé et le social.

Voici, à titre d'exemple, les chiffres relatifs à la cohorte de titulaires d'une maturité 2008:

Hommes: 84,5 % HEU, 5,6 % HES TED, 1,9 % HES SSA, 2,3 % HEP.

Femmes: 70,5 % HEU, 5,4 % HES TED, 6,2 % HES SSA, 10,5 % HEP.

#### **c) Passage immédiat vs solution transitoire**

Entre 2000 et 2008, le taux de passage immédiat gymnase – université est passé de 53,6 % à 39,3 %, des différences étant toutefois à relever en fonction des régions linguistiques et du genre: selon le projet *Benchmarking* de la NW-EDK (CDIP de la Suisse du Nord-Ouest), 71 % des titulaires masculins d'une maturité gymnasiale de six cantons (total 58 %) ont opté, en 2007, pour une année transitoire. Dans le cadre d'une enquête menée par l'Université de Lausanne, 63,2 % des personnes interrogées de sexe masculin ont déclaré avoir effectué une année transitoire avant de commencer des études supérieures (Conne, 2013, p. 6). Cette année transitoire est justifiée par diverses raisons, aussi bien d'ordre personnel (séjour linguistique, voyage, activité lucrative, etc.) que structurel (réduction de la durée de la formation gymnasiale, examens de maturité fixés plus tardivement, incompatibilité études-service militaire, semestre commençant plus tôt conformément à la déclaration de Bologne, stage obligatoire d'une année avant l'entrée dans une HES, etc.). Les obligations militaires expliquent pourquoi, chez les titulaires masculins d'une maturité gymnasiale (cohorte de titulaires d'une maturité 2008: 35,9 %), le taux de passage immédiat gymnase – haute école est, malgré un taux de passage global plus élevé, nettement inférieur à celui des titulaires de sexe féminin d'une maturité gymnasiale (cohorte de titulaires d'une maturité 2008: 41,7 %).

Les années transitoires sont donc fréquentes et les raisons de ces pauses (plus ou moins longues entre la maturité gymnasiale et le début des études supérieures) multiples. Des activités plus intensives visant à soutenir les jeunes dans le choix d'une voie d'études et d'une profession ne peuvent donc influencer que dans une moindre mesure sur ce phénomène.

<sup>3</sup> Les chiffres mentionnés dans ce paragraphe proviennent des sources suivantes: Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, rapport 2010 sur l'éducation en Suisse. Site web de l'Office fédéral de la statistique (OFS), <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404303.4044.html> (30.12.2013).

Le rapport 2014 sur l'éducation a été publié alors que le groupe de travail avait terminé ses travaux. Les parties de ce rapport déjà disponibles ont toutefois pu être utilisées (p. ex. la méta-analyse réalisée par la Danish Clearinghouse for Educational Research ou le Staff Paper 11 du CSRE).

**d) Taux de réussite dans les hautes écoles**

Cet indicateur montre l'évolution du taux de réussite dans les hautes écoles, indépendamment du nombre d'années d'études depuis l'entrée au niveau bachelor. Avec un taux de réussite de 72 %, la Suisse se situe non loin de la moyenne internationale qui est de 69 %<sup>4</sup>.

En ce qui concerne les hautes écoles universitaires, la situation est la suivante: «La réforme de Bologne est suffisamment avancée pour considérer des parcours complets d'études (ensemble des études bachelor et master) dans les HEU et pour comparer ces trajectoires avec celles des anciennes filières diplôme ou licence. Ainsi, 62 % des entrants bachelor de 2002, avec un certificat d'accès suisse, ont obtenu un master jusqu'en 2011.»<sup>5</sup> Le taux de réussite au niveau bachelor et master, dans les hautes écoles universitaires, est estimé à 65 % et évolue de manière très similaire au taux de réussite des anciennes filières sanctionnées par un diplôme (67 % pour les étudiants titulaires d'un certificat d'accès suisse).

Selon Stefan Wolter, le taux de réussite dans les hautes écoles en Suisse est surprenant au vu du taux de maturités relativement bas, même s'il faut préciser que les données statistiques sont limitées<sup>6</sup>.

**e) Changement de domaine d'études – Abandon des études – Drop-out**

Le mot «drop-out» a plusieurs significations, mais peut être utilisé en tant que terme générique pour tous les types de changements survenant au cours des études. Une méta-analyse actuelle de 44 études, réalisée par la Danish Clearinghouse for Educational Research sur mandat de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED)<sup>7</sup>, montre les diverses significations que recouvre ce terme dans les différentes études. Il peut ainsi correspondre à un changement de domaine d'études ou d'institution (*student transfer*), mais aussi à un abandon des études. Dans ce cas, il est fait une distinction entre drop-out volontaire et drop-out involontaire (drop-out par échec/sélection)<sup>8</sup>. Alors qu'un drop-out volontaire mène souvent à un changement de domaine d'études, un drop-out involontaire (p. ex. suite à un échec aux examens intermédiaires) peut conduire à un abandon formel des études universitaires. Selon Larsen, il est toutefois difficile de dire si les personnes concernées ont ensuite opté pour des études non universitaires. Il existe un lien très net entre le drop-out formel et certains facteurs datant d'avant l'entrée à l'université, comme le contexte socio-économique, les performances scolaires, etc. Les facteurs temporels ont par ailleurs un fort impact. Les drop-outs qui surviennent tôt dans les études sont ainsi différents de ceux qui surviennent plus tardivement. Les premiers, qui sont le plus souvent dus à une mauvaise évaluation ou à un changement des centres d'intérêt, conduisent généralement à un changement de domaine d'études. Un début tardif des études et la durée des études (âge) sont des facteurs temporels qui sont aussi en corrélation avec des taux de drop-out élevés.

Voilà ce que disent les auteurs dans leurs conclusions: «Although the majority of the 44 studies available for the synthesis do not analyse university dropout directly within a process-based perspective, there is still convincing evidence that dropout from universities comprises a multifaceted and complex phenomenon, or rather phenomena, with factors at different stages – both prior to university and within university – affecting the risk of dropout.»<sup>9</sup>

Que les auteurs n'accordent aux activités renforcées destinées à soutenir les jeunes dans leur choix d'études et de carrière qu'un faible potentiel d'influence n'est donc pas surprenant; ils précisent toutefois que des informations plus soutenues pourraient, avant le début des études ou à leur tout début,

<sup>4</sup> Ces données émanent du site web de l'OFS, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404207.4064.html> (30.12.2013).

<sup>5</sup> Voir site web de l'OFS, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/01.html>, Baromètre de Bologne 2012, p. 24

<sup>6</sup> Wolter et al., Studienabbrüche, 2013, p. 4 et 8

<sup>7</sup> Larsen et al., A research mapping, 2013

<sup>8</sup> Voir également à ce sujet Wolter et al., Studienabbrüche, 2013

<sup>9</sup> Larsen et al., ibid., p. 40

contribuer à réduire la probabilité de mauvais choix, autrement dit à prévenir les changements de domaine d'études dus à une mauvaise évaluation des centres d'intérêt. De leur côté, les universités pourraient lutter contre le drop-out en favorisant l'intégration académique et en mettant en place des mesures visant non seulement à encourager et à soutenir les étudiants, mais aussi à les motiver pour qu'ils fournissent de meilleures prestations.

## 2.2 Préparation au choix d'études et de carrière: concepts cantonaux de la CDOPU

Les offres de soutien dans le domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière sont conçues aussi bien pour des individus que pour des groupes et sont axées sur les objectifs suivants:

Les jeunes connaissent leurs centres d'intérêt, leurs aptitudes et leurs valeurs. Ils ont analysé le système éducatif, le monde des études et les possibilités professionnelles. Ils connaissent les offres proposées dans le domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Ils disposent de stratégies de recherche efficaces pour tout ce qui a trait au choix d'études et de carrière. Ils savent comment procéder face à des situations complexes et sont capables, une fois bien informés, de prendre les bonnes décisions.

La préparation au choix d'études et de carrière est un processus qui consiste à faire sporadiquement des suggestions appropriées aux jeunes afin de les aider à prendre les bonnes décisions en fonction de leur situation personnelle. Les offres proposées dans le domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière sont souvent axées sur un modèle de coopération qui met l'accent sur l'importance du soutien que peuvent apporter les différents partenaires (parents, écoles, services d'orientation, pairs, institutions de formation, etc.).

Dans le cadre du sous-projet 4, la CDOPU s'est adressée à tous ses membres afin de recenser les offres et concepts concernant la préparation au choix d'études et de carrière dans les gymnases. Le taux de réponse a été de 100 %. L'analyse de ces offres et concepts débouche sur les résultats suivants:

Les offres se caractérisent par une grande diversité au niveau cantonal et intercantonal. Les offres de base, valables à l'échelon national, se composent de conseils individuels, de prestations fournies par les centres d'information professionnelle (CIP) (recherches menées individuellement auprès d'un CIP avec le soutien d'un spécialiste) et de séances d'orientation organisées dans les classes pré-gymnasiales et gymnasiales.

Les offres pour les gymnases sont réglementées dans la loi fédérale sur la formation professionnelle ainsi que dans les lois et ordonnances cantonales. Au niveau cantonal cependant, la façon dont la préparation au choix d'études et de carrière doit être mise en œuvre n'est souvent pas définie. De nombreuses offres ont ainsi été mises au point de manière pragmatique, à partir des suggestions des conseillers OPUC. Dans l'intervalle, des concepts concrets concernant la préparation au choix d'études et de carrière ont été élaborés dans 11 cantons (p. ex. Berne, Suisse centrale, Saint-Gall, Genève).

Les offres complémentaires se présentent essentiellement sous la forme de manifestations (séances, ateliers, etc.) organisées pour des classes ou groupes d'élèves de différents niveaux, cela de façon à atteindre le plus grand nombre possible de jeunes. Dans ce cas, les écoles du secondaire II ont un rôle important à jouer; elles doivent en effet veiller à ce que les informations soient transmises aux jeunes concernés et faire en sorte que ceux-ci participent à ces manifestations.

- Dans 14 cantons sont organisés des ateliers (p. ex. *Studienwahlparcours*, *Studienwahlcafé*, ateliers d'orientation) qui ont pour but d'encourager les élèves à la réflexion et qui permettent

également de leur transmettre, parfois en collaboration avec les hautes écoles, des informations sur les études supérieures. Ils peuvent avoir lieu dans le cadre ou en dehors de l'enseignement gymnasial; ils complètent aussi parfois les séances d'orientation dans les classes pré-gymnasiales ou sont inclus dans ces séances.

- 14 cantons organisent leurs propres manifestations axées sur l'orientation universitaire et professionnelle (p. ex. *Studium & Beruf konkret*, Forum d'information sur les professions universitaires et para-universitaires). Quelques services d'orientation participent à la mise sur pied et à la réalisation de salons pour étudiants (p. ex. ZEBI, *Aargauer Studienmesse*, Forum des étudiants, Forum Horizon). La visite de ces salons est parfois obligatoire pour les élèves. En plus de collaborer à ce genre de manifestations, les hautes écoles organisent leurs propres journées d'information. Les élèves prennent connaissance de ces journées et s'y inscrivent par le biais du rectorat ou du service d'orientation de leur école.
- Les structures des écoles du secondaire II et le RRM génèrent quelques «phases sensibles», au cours desquelles des décisions doivent être prises. Tenant compte du fait que la préparation au choix des études est un sujet qui doit être traité tout au long de la formation gymnasiale<sup>10</sup>, 8 cantons organisent, dans les pré-gymnases, des séances sur les thèmes suivants: choix de l'option spécifique et choix des études; études et perspectives professionnelles; alternatives aux études; ateliers d'orientation visant à soutenir les élèves ayant des notes insuffisantes en première année de formation gymnasiale.
- Dans 6 cantons, des séances d'orientation sont organisées pour les jeunes en dernière année de formation gymnasiale (p. ex. programme *La Boussole*).

Le soutien apporté dans les gymnases au niveau de la préparation au choix d'études et de carrière se fait par le biais des services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ou par le biais des services d'orientation intégrés dans les écoles du secondaire II. La seconde solution est la plus répandue en Suisse romande, où ces services sont connus sous le nom de permanence. Il existe aussi des formes mixtes, qui combinent les deux solutions; c'est le cas, par exemple, lorsque des personnes employées dans les services cantonaux assurent régulièrement des entretiens dans les écoles du secondaire II. L'analyse des offres et concepts existants concernant la préparation au choix d'études et de carrière montre que, dans 11 cantons, les conseillers en orientation universitaire exercent leur activité en totalité ou en partie dans les écoles du secondaire II. A Bâle, l'orientation universitaire est organisée de façon particulière; elle est en effet rattachée directement à l'université et ne conseille que les jeunes en formation gymnasiale et les étudiants.

Les conseillers en orientation universitaire travaillant dans les permanences de certaines écoles du secondaire II de Suisse romande ne font pas qu'aider les jeunes à choisir une voie d'études, mais servent également d'interlocuteurs pour d'autres problèmes. Ils coachent ainsi les jeunes dans la recherche d'une place d'apprentissage, les soutiennent en cas de faibles performances, conseillent les parents et assument, si nécessaire, la fonction de psychologue scolaire. Les services en orientation de carrière, en revanche, sont gérés par les services cantonaux d'orientation professionnelle.

Les services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière remplissent le même mandat, mais avec des priorités et des formes d'organisation différentes. Ils sont ainsi à la disposition des jeunes non seulement dans le cadre des écoles du secondaire II, mais aussi pendant l'année transitoire, en cas de problèmes durant les études supérieures, ainsi qu'ultérieurement pour les questions en lien avec l'entrée dans une profession et la carrière professionnelle; ils ne sont toutefois pas des services de psychologie scolaire et n'ont donc pas de mandat à remplir dans ce sens.

La forme d'organisation semble influencer sur le degré de collaboration entre les écoles et les conseillers OPUC, car il n'est pas partout le même. Selon ces derniers, les écoles du secondaire II se sentent

<sup>10</sup> Plate-forme Gymnase (PGYM), 2008, recommandation 10, p. 52

responsables du processus suivi par leurs élèves au niveau du choix d'études et de carrière. Elles accordent même une plus grande attention aux exigences qu'implique la préparation à ce choix et sont donc, aujourd'hui, généralement plus ouvertes à une collaboration avec les conseillers OPUC. Il y a également des cantons où les enseignants participent à la préparation au choix d'études et de carrière (p. ex. par le biais de modules intégrés dans les séances de classe ou proposés facultativement).

Le travail des parents n'est pas encore un thème bien défini. Ils peuvent, par exemple, apporter des informations en lien avec l'orientation universitaire lors des soirées de parents ou des entretiens avec les conseillers en orientation universitaire (possibilités d'échanges similaires à celles offertes avec les enseignants lors des réunions de parents).

A côté des supports pédagogiques produits par le Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) pour répondre aux besoins au niveau national, des brochures ou des feuilles d'information concernant le choix des études sont éditées par 13 cantons et distribuées aux élèves des écoles du secondaire II. L'utilisation de ce genre de moyens favorise les échanges entre les écoles et les conseillers OPUC. La communication avec le public cible se fait également par le biais de sites web (sites des conseillers OPUC ou sites des écoles consacrés à l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière), de newsletters et de médias sociaux.

Les effets des activités destinées à soutenir les jeunes dans leur choix d'études et de carrière (conseils, manifestations) font parfois l'objet d'enquêtes de satisfaction. En 2010, quelques cantons ont participé à l'étude nationale réalisée dans ce domaine par l'Institut de psychologie appliquée de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)<sup>11</sup>. Mais l'assurance-qualité est également garantie grâce aux échanges qui se font au sein des groupes régionaux ou cantonaux spécialisés en orientation universitaire et avec les écoles du secondaire II (p. ex. séances régulières avec les recteurs de ces écoles). En Suisse alémanique, des colloques organisés à Hertenstein en 2007, 2011 et 2013 par l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) et le CSFO ont en outre contribué à promouvoir de multiples activités préparant au choix des études.

### 2.3 Orientation universitaire et de carrière: situation actuelle dans les gymnases

Les écoles de maturité gymnasiale continuent d'avoir pour principal mandat de dispenser une formation générale équilibrée et cohérente (aptitude aux études supérieures), qui confère aux élèves «la maturité requise pour entreprendre des études supérieures et les prépare à assumer des responsabilités au sein de la société actuelle»<sup>12</sup>. L'aptitude aux études supérieures et la maturité nécessaire aux études supérieures sont deux facteurs essentiels de réussite au degré tertiaire. L'étude EVAMAR II, le rapport PGYM, les évaluations externes (p. ex. projet *Benchmarking* de la NW-EDK et de l'Institut pour l'évaluation externe des écoles du degré secondaire II [IEDS]) ainsi que la discussion publique sur la qualité de la maturité gymnasiale (et le taux de maturité) (classement de l'EPFZ) ont eu pour effet d'amener les écoles à se préoccuper davantage des prestations et des résultats (p. ex. réussite des études) et à accorder ainsi davantage d'attention au choix d'études et de carrière.

Dans son rapport publié en 2008, la PGYM consacre un chapitre à la transition gymnase – haute école. Après un inventaire et une analyse des études publiées<sup>13</sup>, voilà ce qui est proposé en terme de coopération dans la recommandation 10:

<sup>11</sup> Toggweiler, Künzli, Profiter des feedbacks, 2012

<sup>12</sup> Voir art. 5 RRM

<sup>13</sup> En particulier Notter et al., Le passage aux études supérieures II, 2006 et Eglin-Chappuis, Choix des études, 2007



«Le choix des études requiert une préparation sur le long terme et devrait reposer sur un concept général appliqué durant toute la durée de la formation gymnasiale (...). La PGYM recommande que le processus du choix des études soit conçu, avec le soutien des cantons, conjointement par les gymnases (et leurs anciens bacheliers et bacheliers), les services d'orientation d'études et par les hautes écoles. Vu que le corps enseignant gymnasial joue un rôle majeur dans ce processus, il faut le préparer adéquatement à cette tâche (...)».<sup>14</sup>

Une enquête sur cette recommandation, réalisée en février 2010 par le WBZ CPS auprès des membres de la CDGS (échantillon), a débouché sur une approbation de principe; le fait d'intégrer les enseignants responsables de classes et les enseignants spécialistes dans le processus n'a toutefois pas toujours été bien accueilli et a même parfois été rejeté. Ce qui a été évoqué de manière générale, c'est la grande compétence des conseillers OPUC, laquelle devrait davantage être mise à profit.<sup>15</sup>

Depuis cette enquête, les activités dans le domaine de l'orientation universitaire et de carrière se sont renforcées. Un sondage effectué en 2012-2013 par le WBZ CPS, dans le cadre du sous-projet 4, a donné les résultats suivants:<sup>16</sup>

- Dans 4 cantons (Bâle-Ville, Berne, Genève et Valais), les activités relatives à l'orientation universitaire et de carrière sont coordonnées et harmonisées entre les différentes écoles.
- 32 écoles soutiennent la participation aux journées universitaires; la participation à au moins une journée universitaire est même obligatoire dans 5 d'entre elles.
- 33 écoles organisent des manifestations obligatoires et facultatives pour les classes; dans 23 d'entre elles, cela se fait en collaboration avec les conseillers OPUC ou le CIP (séances d'information mises sur pied par les conseillers OPUC, d'anciens élèves ou des professionnels, manifestations organisées par certaines hautes écoles comme les *TecDays*, bourses d'informations pour étudiants, etc.).
- L'orientation universitaire et de carrière est un domaine qui relève, sauf dans un cas, de la direction des écoles. Dans 21 d'entre elles, les enseignants responsables de classes sont intégrés dans le processus; leurs tâches vont de travaux administratifs (p. ex. transmission d'informations) à l'accompagnement des classes et des élèves (p. ex. dans le cadre de la séance de classe). Dans 9 d'entre elles, un groupe formé d'enseignants de l'école coopère au niveau du pilotage ou de l'organisation.
- 19 écoles disposent d'un concept pluriannuel contenant des lignes directrices en matière d'orientation universitaire et de carrière.
- Point fréquemment évoqué dans ce sondage: la nécessité d'échanges dépassant le cadre des écoles (et des cantons) en ce qui concerne les expériences réalisées dans la pratique.

Bilan: presque toutes les écoles interrogées estiment que l'orientation universitaire et de carrière est importante et ont désigné, au sein de leur établissement, un interlocuteur spécifique chargé d'aborder régulièrement ce thème. Les offres sont nombreuses et varient d'une école à l'autre.

Alors que les enseignants responsables de classe ont pour tâche, tout au long de la formation gymnasiale, d'accompagner et de conseiller leur classe en tant que groupe ainsi que chaque élève individuellement dans le processus du choix des études, les enseignants spécialistes ne sont pour leur part pas directement associés à celui-ci. Ils transmettent néanmoins dans le cadre de leur enseignement, même si cela n'est que dans une moindre mesure, des informations sur les études supérieures (exigences requises par les hautes écoles, importance d'un thème pour les études, etc.) ou facilitent les

<sup>14</sup> Plate-forme Gymnase (PGYM), *ibid.*, p. 52

<sup>15</sup> Hirschi, Studien-, Ausbildungs- bzw. Berufswahlvorbereitung, 2010

<sup>16</sup> Situation au 8.10.2013

contacts avec le monde du travail, grâce notamment à des journées «projets» ou «études» (visite d'une entreprise, entretien avec des spécialistes, rencontre avec des professionnels, etc.). En ce qui concerne la préparation au choix des études, les enseignants spécialistes ainsi que les enseignants responsables de classe ne disposent pas toujours, en raison des importants changements intervenant dans le paysage des hautes écoles (grand nombre de nouvelles filières, rapide modification des filières existantes, nouveaux domaines professionnels), des informations les plus actuelles et dépendent donc, en cela, des services spécialisés en orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Si l'on tient compte du sous-projet 3, il pourrait s'avérer utile, en complément au thème «gymnases – université», de sensibiliser davantage les enseignants spécialistes à celui du choix des études et d'une profession, qui va au-delà de la simple transmission d'informations sur les études supérieures.

#### **2.4 Exemple de projet dans le canton de Berne: *Laufbahnplanung am Übergang 2 (planification de carrière transition 2)***

L'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle du canton de Berne a été chargé de mettre au point un concept général, intitulé *Laufbahnplanung am Übergang 2*, et de le mettre en œuvre dans les écoles professionnelles, les gymnases, les hautes écoles et les services d'orientation. La procédure de consultation s'est achevée en 2011. Sur le plan de la mise en œuvre, il s'agissait notamment d'élaborer, en collaboration avec les gymnases, des paramètres pour la préparation au choix des études et de la profession.

Une analyse des activités en place en Suisse et à l'étranger a mis en évidence des facteurs de réussite dans cinq dimensions d'action. Le sens des responsabilités et de l'initiative dont doivent faire preuve les jeunes en formation pour prendre les bonnes décisions quant à leur choix de carrière peut, en effet, être développé et encouragé au niveau du système au moyen des mesures subsidiaires suivantes:

*Dimension 1:* faire en sorte que les jeunes en formation soient capables d'élaborer un plan de carrière de manière éclairée (compétence clé).

*Dimension 2:* soutenir les jeunes en formation par le biais de conseils de professionnels répondant à leurs besoins.

*Dimension 3:* donner aux jeunes en formation la possibilité de bénéficier d'une orientation professionnelle grâce à une coopération appropriée entre les institutions de formation et les employeurs.

*Dimension 4:* anticiper ou surmonter de manière adéquate les situations de crise grâce à des conseils de professionnels, des activités de placement et des mesures en lien avec le marché du travail.

*Dimension 5:* encourager, au niveau du choix de carrière, les décisions libres de tout stéréotype (thème transversal).

Sur la base des résultats d'une procédure de consultation, cinq mesures ont été décidées au niveau de la mise en œuvre:

1. Elaboration par l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle, en collaboration avec les conférences cantonales concernées des écoles professionnelles (CDEPAI, CREPC), des gymnases (CDG) et des écoles de culture générale (CECG), de paramètres définissant les exigences minimales requises au niveau des tâches à accomplir et à vérifier dans le cadre de cette démarche indispensable que constitue la planification de carrière.

2. Etablissement, dans le domaine des hautes écoles, d'un inventaire des offres proposées en matière d'orientation, ainsi que définition et clarification des interfaces (conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière; service d'orientation des hautes écoles bernoises; services d'orientation propres aux hautes écoles). Vérification des offres en matière d'information et d'orientation afin de savoir si elles correspondent aux besoins du public cible et, le cas échéant, optimisation de ces offres.

3. Vérification, sur la base des expériences faites à l'étranger, de la nécessité de créer, aussi bien pour

les filières universitaires que pour les filières HES, des instruments d'évaluation en ligne et réalisation d'essais pilotes.

4. Recours, dans la région de Langenthal et à titre d'essai pilote, à des procédés et à des offres adaptés dans le cadre de la collaboration proactive qui doit encore être renforcée entre le beco Economie bernoise (Direction de l'économie publique du canton de Berne) et les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les hautes écoles.

5. Prise en compte, dans toutes les mesures, du fait que l'encouragement de décisions libres de tout stéréotype au niveau du choix de carrière est un thème transversal.

### **3. Champs d'action**

Comme cela a été démontré, divers facteurs sociaux sont à l'origine des interruptions d'études (ou drop-outs). La situation peut être décrite comme très hétérogène. Il s'avère donc difficile d'avoir une vue d'ensemble empirique précise. En outre, il est plus simple de discuter des raisons qui peuvent expliquer les drop-outs que de faire des propositions définitives sur la façon de les éviter. Les écoles et hautes écoles ne peuvent être désignées comme responsables à tous les niveaux (contexte socio-économique, contexte ethnique, problématique des genres, constellations psychosociales), car elles doivent elles-mêmes faire face à la constante évolution sociale. Elles peuvent toutefois contribuer activement à une amélioration de la situation en poursuivant les cinq objectifs suivants qui relèvent de leur compétence:

- Développer chez les jeunes les compétences nécessaires aux études supérieures
- Faciliter leur choix en matière d'études en les informant de manière appropriée sur les exigences requises et les aspects les plus importants
- Développer leur capacité de décision
- Les soutenir sur le plan de leur intégration dans les hautes écoles
- Leur transmettre des stratégies d'apprentissage et de travail

Si l'on considère la situation sous l'angle des institutions, il apparaît que les gymnases doivent accorder une plus grande importance et une plus grande place, dès la première année de formation, à la préparation au choix de profession, d'études et de carrière.

La recommandation 10, dans le rapport PGYM (voir ci-dessus), correspond – même si la formulation est différente (aptitude aux études supérieures) – à ce que le responsable du projet EVAMAR dit à plusieurs reprises dans ses recommandations: «un poids plus grand doit être donné à l'encouragement ciblé de la capacité d'apprendre de manière autonome dans les gymnases. Cela aurait pour effet non seulement de développer chez les bacheliers et les bachelières des compétences générales essentielles pour les études supérieures, mais aussi de leur donner de meilleurs outils pour combler eux-mêmes les lacunes qu'ils pourraient avoir en fonction de la filière choisie, lacunes inévitables comme nous l'avons vu».<sup>17</sup>

Si l'on considère la situation sous l'angle des individus, il apparaît qu'un passage réussi du degré secondaire II au degré tertiaire dépend des compétences ci-dessous que les jeunes doivent acquérir dans les écoles du secondaire II<sup>18</sup>. Ces compétences découlent de la systématique, reconnue à l'échelon national, du processus de choix des études:<sup>19</sup>

<sup>17</sup> Eberle et al., Evaluation, p. 388

<sup>18</sup> Voir Bötschi, Studien- und Berufswahlvorbereitung, 2013 (en annexe)

<sup>19</sup> CSFO, Etudes, comment choisir ?, 2011

- **Se connaître soi-même**  
Connaître ses centres d'intérêt, ses aptitudes, ses valeurs et ses objectifs et savoir s'auto-évaluer objectivement.
- **Connaître le paysage de la formation et le monde du travail**  
Connaître les possibilités de formation et d'emploi, savoir recourir aux moyens d'information les plus utiles et connaître les offres de soutien.
- **Savoir prendre une décision**  
Savoir mettre en corrélation les connaissances que l'on a sur soi et les connaissances que l'on a sur le paysage de la formation. Procéder à une sélection, mettre des priorités, effectuer des recherches approfondies, comparer et sopeser les différentes possibilités et savoir gérer les incertitudes.
- **Passer à la phase de réalisation**  
Entreprendre les étapes nécessaires au bon moment, connaître les dates d'inscription, se préparer à la procédure d'admission, combler les compétences manquantes, clarifier les questions de financement, organiser le logement, etc.

Quelles étapes les jeunes concernés ont-ils encore à franchir au niveau du choix des études, dans quels processus se trouvent-ils, quelles sont les compétences qu'ils doivent encore acquérir, tout cela peut être déterminé de manière différenciée grâce à un modèle dit «de coopération». Ce modèle intègre les compétences susmentionnées, relatives à la systématique du choix des études. Il prévoit la participation de cinq partenaires qui peuvent entre eux, par leur soutien et leur coopération, encourager les jeunes de manière décisive dans leur choix. Ces partenaires sont les parents et leurs pairs, les écoles et les enseignants, les jeunes déjà aux études ou déjà actifs professionnellement, les conseillers en orientation universitaire et de carrière ainsi que les institutions de formation du degré tertiaire.

Etant donné que le choix d'une profession et d'une voie d'études est un processus très personnel, qui se fait à des rythmes différents, les élèves des écoles du secondaire II sont réceptifs aux informations qui leur sont fournies à ce sujet à des moments différents. L'expérience a montré qu'un grand nombre d'entre eux mettent les questions relatives à leur avenir de côté pour les reprendre juste avant le délai d'inscription dans les écoles supérieures; ils se retrouvent ainsi dans une situation de crise, ne sachant quel choix faire. Les besoins en orientation se font pourtant en principe ressentir tout au long de la formation suivie au degré secondaire II. Les structures scolaires créent quelques «phases sensibles» au cours desquelles certaines questions reviennent fréquemment. Ces questions concernent notamment le passage de l'école secondaire au gymnase (ou du gymnase longue durée au gymnase courte durée en Suisse alémanique), la fin de la scolarité obligatoire et le moment du choix de l'option spécifique, de l'option complémentaire et du travail de maturité. Il est donc important que l'orientation universitaire et de carrière soit ancrée sous forme de processus dans les écoles du secondaire II et qu'elle soit mise de façon appropriée en relation avec les questions susmentionnées. Le rôle des écoles consiste à aborder régulièrement la problématique du choix des études et à attirer l'attention des jeunes sur les prestations fournies par les conseillers OPUC ainsi que sur les autres sources d'informations possibles (partenaires inclus dans le modèle de coopération). Ce n'est pas aux enseignants que reviennent les tâches d'orientation universitaire. En revanche, les thèmes en lien avec le choix des études ou l'acquisition des compétences nécessaires à ce choix peuvent parfaitement s'inscrire dans le quotidien scolaire. Afin de faciliter cette collaboration, plusieurs cantons ont mis au point, ces dernières années, de nouveaux concepts (tels ceux de la Suisse centrale et de Berne-Mittelland qui figurent en annexe [en allemand uniquement]) pour la préparation au choix des études et de la profession. Ces concepts ont donné lieu à des sortes de plannings qui permettent aux différents partenaires de savoir qui assume quoi et à quel moment dans le cadre de l'encouragement des compétences énumérées plus haut (compétences découlant de la systématique du processus de choix des études).

Sur la base du planning de la Suisse centrale, les compétences requises pour le choix d'une voie d'études et d'une profession durant la formation gymnasiale peuvent être présentées sous la forme du tableau suivant:

| Compétences   | Prégymnase   | 1 <sup>re</sup> année de formation gymnasiale                                   | 2 <sup>e</sup> année de formation gymnasiale | Année précédant la maturité gymnasiale | Année de la maturité gymnasiale                                    | Eventuelle année transitoire |
|---|--|---|--|--|--|------------------------------|
| Se connaître soi-même                                       | Apprendre à se connaître soi-même<br>(connaître ses centres d'intérêt, ses valeurs, ses aptitudes, les aspects de sa propre personnalité)  |   |  |  |  |                              |
| Connaître le paysage de la formation et le monde du travail | S'informer sur le web, auprès des écoles, des collègues, des centres d'information professionnelle (CIP), des étudiants, des universités et des hautes écoles spécialisées, ou par le biais de brochures, etc. |   |  |  |  |                              |
| Savoir prendre une décision                                 | Maturité gymnasiale ou apprentissage?  |   |  | Décision concernant la formation       |  |                              |
| Passer à la phase de réalisation                            |  | Choix de l'option spécifique et de l'option complémentaire, travail de maturité |  |  |  |                              |
|   |  | Ev. recherche d'une place d'apprentissage                                       |  |  | Organisation de la formation, année transitoire, service militaire |                              |

Ce tableau devrait encore être complété par les offres convenues et mises au point par les différents acteurs.

Les offres des conseillers OPUC pourraient être les suivantes:

- Séances d'orientation dans les classes, journées consacrées au choix des études
- Ateliers thématiques
- Soirées, entretiens, lettres destinés aux parents
- Séances avec les enseignants
- Orientation et information professionnelle, CIP
- etc.

Les offres des gymnases pourraient être les suivantes:

- Modules préparant au choix des études intégrés dans les heures d'enseignement
- Expériences rapportées par d'anciens élèves
- Présentations faites par des hautes écoles
- etc.

Les offres des hautes écoles pourraient être les suivantes:

- Séances d'information
- Semaines d'initiation
- Systèmes d'auto-évaluation
- etc.

Une bonne préparation au choix des études durant la formation gymnasiale est aussi importante pour les universités. Le passage du secondaire II au tertiaire les concerne directement. Même si elles se voient plutôt dans le rôle d'un *career service center* offrant une aide en matière de *job recruitment* au moment

du passage des études supérieures au monde du travail, elles disposent souvent de leurs propres services d'orientation et de conseil pour guider les étudiants au milieu du réseau complexe de filières. Il ne faut pas non plus ignorer le fait qu'une certaine sélection est appréciée des universités. Les interruptions d'études sont aussi un phénomène inhérent au système (admission: financement par tête, sélection: image d'une institution réservée à l'élite). Elles sont voulues et ne devraient pas être appelées à disparaître. Les avis divergents sur le sujet peuvent toutefois conduire à des conflits au sein même du système, comme lorsqu'il s'agit de savoir si, et dans quelle mesure, le taux d'abandon permet de tirer des conclusions sur la qualité d'une filière.

#### **4. Recommandations**

A partir des champs d'action présentés au point 3, le groupe de travail a défini les trois objectifs généraux suivants:

##### **1. Promouvoir auprès des jeunes l'importance d'un choix actif en matière de profession, d'études et de carrière**

Des décisions essentielles doivent être prises avant le début des études. L'accès aux études supérieures est beaucoup plus sélectif qu'autrefois.

##### **2. Ancrer ce thème dans les gymnases**

Les gymnases peuvent – grâce à la continuité des liens – établir des correspondances pertinentes entre les goûts des élèves et les diverses filières proposées dans les hautes écoles.

##### **3. Garantir la coopération de tous les acteurs**

Sans le soutien de leur environnement (écoles du secondaire II et hautes écoles, services d'orientation, personnes de référence), les jeunes ne sont pas tous en état de faire un choix approprié en matière d'études.

A partir de ces trois objectifs ont été élaborées des recommandations qui s'adressent à différents groupes cibles et qui touchent plusieurs aspects (textes normatifs, offres, communication/coopération).

Les groupes cibles sont:

##### **1. Les cantons** (départements, offices, services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière)

- Les cantons sont invités à garantir l'ancrage du processus relatif au choix d'études et de carrière dans les gymnases et à mettre à disposition une vaste offre d'informations et de conseils pour individus et groupes. Les offices responsables veillent à ce que tous les partenaires et acteurs concernés élaborent ensemble, pour le choix d'études et de carrière, un concept qui revête la forme d'un processus s'étirant tout au long de la formation gymnasiale et qui inclue des offres de soutien harmonisées.

Ils peuvent

- inscrire la préparation au choix de profession, d'études et de carrière dans le plan d'études cadre de la CDIP ainsi que dans leurs plans d'études et les modalités de mise en œuvre dans leurs lignes directrices, leurs stratégies ou leurs objectifs annuels;
- promulguer des directives et élaborer des concepts ainsi que des conseils pratiques;
- instaurer des liens de coopération de façon à ancrer également le choix des études dans la formation générale du secondaire II.

**2. Les écoles** (directions d'établissement, hautes écoles et écoles du secondaire II, enseignants)

- Les écoles sont invitées à garantir, en collaboration avec les conseillers OPUC, l'ancrage du processus relatif au choix d'études et de carrière dans les gymnases et à accompagner les jeunes dans ce processus. Pour cela, elles s'assurent que la préparation au choix de profession, d'études et de carrière soit bien intégrée dans leurs concepts sous la forme d'un processus s'étirant tout au long de la formation gymnasiale. Elles veillent aussi à ce que les compétences que les jeunes doivent acquérir soient clairement définies et à ce que la répartition des tâches et des responsabilités entre les différents partenaires et acteurs concernés soit dûment établie.

Elles peuvent

- renforcer la collaboration, instaurer de nouveaux liens de coopération et encourager les échanges;
- mettre à disposition et développer des offres de soutien avec les conseillers OPUC;
- attirer l'attention sur les offres des conseillers OPUC;
- diffuser des informations et renforcer la communication entre les écoles, les parents et les conseillers OPUC;
- veiller à ce que les jeunes participent aux séances d'information, aux ateliers, etc.;
- encourager, dans les classes, les échanges sur les questions liées au choix d'une formation;
- proposer et soutenir des cours d'initiation et des stages pratiques pour les jeunes;
- aider dans leur nouvelle orientation les jeunes qui quittent le gymnase avant la maturité;
- faire appel à d'anciens étudiants;
- planifier et soutenir la formation continue des enseignants dans le domaine de l'orientation universitaire et de carrière, permettre aux jeunes d'expérimenter diverses possibilités aidant au choix des études.

**3. Les jeunes et leurs parents / personnes de référence**

Les jeunes, leurs parents et les personnes de référence sont invités

- à utiliser les offres existantes et à en proposer de nouvelles;
- à participer activement au processus du choix des études;
- à documenter les constats faits et les décisions prises dans le cadre de ce processus.

**Le groupe de travail émet les recommandations suivantes à l'attention des différents acteurs:**

- **Les départements cantonaux doivent créer les conditions nécessaires à l'ancrage, dans les gymnases, du processus relatif au choix de profession, d'études et de carrière.**
- **Les directions d'établissement doivent entreprendre les démarches permettant d'améliorer l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière dans les gymnases. Le groupe de travail est convaincu que les objectifs ne peuvent être atteints que si une personne de la direction s'engage formellement, dans chaque gymnase, à prendre en charge le dossier *Choix de profession, d'études et de carrière dans notre école*.**
- **Les directions d'établissement et les conseillers OPUC doivent élaborer un concept pour le choix d'études et de carrière qui inclue un planning couvrant toute la durée de la formation gymnasiale.**

- Les hautes écoles doivent soutenir les jeunes qui commencent des études supérieures par le biais d'offres d'information et de conseil permanentes.
- Les jeunes, leurs parents et les personnes de référence doivent en particulier veiller à ne pas repousser le choix des études jusqu'au moment de la maturité, mais, au contraire, à s'en préoccuper suffisamment tôt et avec beaucoup d'attention. Il s'agit d'un aspect important auquel ils doivent être sensibilisés par les cantons et les écoles.

Les différents groupes cibles ont, chacun dans leur domaine, la possibilité de mobiliser des ressources en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

**Le groupe de travail propose que la CDOPU et le WBZ CPS organisent, avec la CDGS, un colloque sur le thème «choix d'une profession et d'une voie d'études au cours de la formation gymnasiale», avec les objectifs suivants:**

- Encourager les échanges et la coopération entre les écoles du secondaire II, les conseillers OPUC et les services de l'enseignement secondaire II formation générale
- Transmettre les connaissances disponibles sur les décisions en matière de choix d'études
- Rapporter les expériences vécues par certains élèves et étudiants
- Illustrer la préparation au choix de profession, d'études et de carrière dans les gymnases (exemples de bonnes pratiques en lien avec les modèles de coopération)
- Attirer l'attention sur les moyens d'enseignement et les supports pédagogiques pouvant être utilisés pour la préparation au choix d'études et de carrière



**5. Documentation / Ouvrages de référence / Sources**

Liens actuels:

- <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02.html>: page web de l'Office fédéral de la statistique, rapport 15 – Education, science
- <http://www.kbsb.ch> > CDOPU: page web contenant des informations sur la préparation au choix des études
- <http://www.orientation.ch>: le portail suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- <http://www.agab.ch>: Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU)
- <http://www.sdbb.ch/dyn/2433.asp>: supports pédagogiques du CSFO dans les domaines «choix des études» et «carrière professionnelle»
- <http://www.beratungsdienste-aargau.ch/studien-und-laufbahnberatung/newsletter.html>: > Studien- und Berufswahl > Matur und dann? Studienwahl in sechs Schritten > Newsletter
- <http://www.erz.be.ch/erz/fr/index/berufsberatung/studium.html>: > Liens et téléchargements > La boussole
- [http://www.fr.ch/sopfa/fr/pub/centres\\_orientation/orientation\\_universitaire.htm](http://www.fr.ch/sopfa/fr/pub/centres_orientation/orientation_universitaire.htm): orientation universitaire, Etat de Fribourg: «Après la matu: quelles voies de formation?» (édition 2011)
- [http://www.ge.ch/enseignement\\_public/doc/aso/aso\\_brochure\\_complete.pdf](http://www.ge.ch/enseignement_public/doc/aso/aso_brochure_complete.pdf): Brochure téléchargeable, éditée par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève et remise gratuitement à tous les élèves au cours de leur avant-dernière année de formation gymnasiale
- <http://www.beruf.lu.ch/index/beratung/bslb/studienberatung.htm>: > Für Maturand/innen > Matura und dann? Flyer
- <http://www.vd.ch/themes/formation/orientation/acces-par-public-gymnasiens/#c156974>: orientation scolaire et professionnelle pour les gymnasiens du canton de Vaud
- <http://www.berufsberatung.sg.ch/home/studium.html>: > Information > Informationsveranstaltungen > Seminare & Workshops
- [http://www.sz.ch/xml\\_1/internet/de/application/d999/d998/d25479/d26304/d26132/p26195.cfm](http://www.sz.ch/xml_1/internet/de/application/d999/d998/d25479/d26304/d26132/p26195.cfm): > Informationen für Schüler, Lehrpersonen und Eltern > Download Studium, Studien- und Berufswahl nach der gymnasialen Matura, Laufbahnplanung nach der Matura (Broschüre «Ready for ...») > Download Studium > Informationen zur Studienwahlvorbereitung (im Aufbau), Stud&Be Veranstaltungsreihe
- [http://www.zg.ch/behoerden/direktion-fur-bildung-und-kultur/amt-fur-berufsberatung/copy\\_of\\_studium/mittelschueler/#block.2011-08-24.5964149683](http://www.zg.ch/behoerden/direktion-fur-bildung-und-kultur/amt-fur-berufsberatung/copy_of_studium/mittelschueler/#block.2011-08-24.5964149683): > Studienwahlvorbereitung
- <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=20355&Language=fr>: «InfoTop Formations supérieures 2013»: brochure téléchargeable, éditée par l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du Valais romand et destinée aux jeunes en avant-dernière et dernière année de formation gymnasiale

- [http://www.vs.ch/NavigData/DS\\_255/M19225/de/Sekundarstufe%20II\\_Dienstleistungskonzept.pdf](http://www.vs.ch/NavigData/DS_255/M19225/de/Sekundarstufe%20II_Dienstleistungskonzept.pdf): concept pour le degré secondaire II proposé par l'Office d'orientation scolaire et professionnelle du Haut-Valais
- <http://www.wbz-cps.ch>: > Thèmes > Choix professionnel et d'études: collection d'exemples et documents des écoles
- <http://www.unige.ch/dife/boussole/futursetudiants/boussole/EtudiantGenevois.html>
- <http://self-assessment.ch>: système d'auto-évaluation en ligne proposé par la Haute école de psychologie appliquée de la FHNW et par l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich (test donnant aux jeunes la possibilité d'évaluer leur intérêt pour des études de psychologie et d'en savoir plus sur les perspectives professionnelles qu'elles offrent)
- <http://www.zhdk.ch/?news&id=8911>: Haute école d'art de Zurich, Teachers' Day 2013
- <http://www.uni-due.de/uni-trainees/>: projet de l'Université de Duisburg-Essen incluant des moyens pédagogiques et des formations continues pour les enseignants sur le thème de la préparation au choix des études
- [http://www.abi.de/orientieren\\_entscheiden/berufsarbeitsfelder/testverfahren-studienbezogene-07191.htm](http://www.abi.de/orientieren_entscheiden/berufsarbeitsfelder/testverfahren-studienbezogene-07191.htm): systèmes d'auto-évaluation proposés en Allemagne dans le domaine du choix des études
- <http://www.career.fsu.edu/documents/cognitive%20information%20processing/Key%20Elements.htm> et <http://cew.wisc.edu/docs/Tea%20Series%20Presentation%20March%202010.pdf>: deux liens présentant des modèles analogues au modèle Egloff pour la Suisse romande

Ouvrages de référence:

- AGAB [Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für akademische Berufs- und Studienberatung] (Hrsg.): Grundsätzliches zur Berufs- und Studienwahlvorbereitung an den Mittelschulen, 2005.
- Bötschi, Claudia: Studien- und Berufswahlvorbereitung an Gymnasien und Fachmittelschulen. Eckwerte für die Studien- und Berufswahlvorbereitung, BSLB Region Bern-Mittelland, 2013 (non publié).
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE): L'éducation en Suisse, rapport 2010, Aarau: CSRE, 2010.
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE): L'éducation en Suisse, rapport 2014, Aarau: CSRE, 2014.
- Conne, Guillaume: Résultats de l'enquête téléphonique menée en 2012 auprès de 1267 étudiants dans leur premier semestre d'études à l'Université de Lausanne. Service d'orientation et conseil, Université de Lausanne, 2013.
- CSFO (Ed.): Etudes, comment choisir? Un guide pour trouver la formation qui vous convient, brochure, 1<sup>re</sup> édition. Berne: CSFO, 2011.
- Eberle, Franz et al.: Evaluation de la réforme de la maturité 1995 (EVAMAR). Rapport final de la phase II. Berne: Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, 2011.
- Eglin-Chappuis, Noëmi: Choix des études et changements d'orientation. Etude du processus du choix des études lors du passage du gymnase à une haute école. Berne: CEST, 2007.
- Egloff, Erwin; Jungo, Daniel: Kooperationsmodell Berufswahlvorbereitung für alle Abteilungen der Oberstufe (Sekundarstufe 1). Grundlagen, Didaktik, Unterrichtseinheiten, Kommentar zum Berufswahltagbuch. Buchs: Lehrmittelverlag des Kantons Aargau, 2007.

- Erziehungsdirektion des Kantons Bern: MANAGEMENT SUMMARY: Laufbahnplanung am Übergang 2 – Schlussbericht, 6.9.2011 (non publié).
- Gross, Maja; Thüning, Sandra: Konzept Studienwahlvorbereitung an Mittelschulen im Kanton Schwyz, Schwyz 2002 (non publié).
- Hirschi, Andreas: Studien-, Ausbildungs- bzw. Berufswahlvorbereitung an Mittelschulen, Erhebung über aktuelle Konzepte und Empfehlungen zum weiteren Vorgehen. Bern: WBZ CPS, 2010.
- Hirschi, Andreas: Studien-, Ausbildungs- bzw. Berufswahlvorbereitung an Mittelschulen – überarbeitetes Vorprojekt. Bern: WBZ CPS, 2010.
- Keller, Martin; Capaul, Roman: Studienfachführer für Maturandinnen und Maturanden an Schweizer Mittelschulen. St. Gallen: Institut für Wirtschaftspädagogik der Universität St. Gallen, 2009.
- Kürsteiner, Othmar: Wie ist die Studienberatung in der Schweiz aufgestellt? In: Zeitschrift für Beratung und Studium ZBS, 2/2011, 34–35.
- Landert, Hans Peter; Toggweiler, Stephan: Wirksamkeit von Laufbahnberatungen – Beratung wirkt! In: Schule+Bildung, 2/2012, 87–89.
- Larsen, Michael Sogaard et al.: A research mapping of dropout phenomena at universities: What is dropout? Why does dropout occur? What can be done at universities to prevent or reduce it? Technical report. Kopenhagen: Danish Clearinghouse for educational research, 2012.
- Larsen, Michael Sogaard et al.: A research mapping of dropout phenomena at universities: What is dropout? Why does dropout occur? What can be done at universities to prevent or reduce it? A systematic review. Kopenhagen: Danish Clearinghouse for educational research, 2013.
- Notter, Philipp; Arnold, Claudia: Le passage aux études supérieures, rapport relatif à un projet de la Conférence des directeurs de gymnases suisses (CDGS) et de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS). Berne: Office fédéral de l'éducation et de la science, 2003.
- Notter, Philipp; Arnold, Claudia: Le passage aux études supérieures II, rapport relatif à un projet de la Conférence des directeurs de gymnases suisses (CDGS) et de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS). Berne: Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, 2006.
- Pietrowski, Nicole; Thüning Sandra: Studienwahlvorbereitung an Mittelschulen: Konzept der Zentralschweizer Studienberatungsstellen, 2013 (en cours d'élaboration).
- Plate-forme Gymnase (PGYM): Rapport et recommandations à l'intention du Comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Berne: CDIP, 2008.
- STEP II 2013: Befragung der Abgängerinnen und Abgänger der Sekundarstufe. Aarau: Statistisches Amt, 2013.
- Toggweiler, Stephan: Beratungserfolge messen – das Veränderungsinventar für Laufbahnberatungen. Paper Session. In: IAEVG International Conference: Career Guidance for Social Justice, Prosperity and Sustainable Employment – Challenges for the 21st Century. Kongress. (3.–6. Oktober 2012). Mannheim: Hochschule der Bundesagentur für Arbeit.
- Toggweiler, Stephan; Künzli, Hansjörg: Profiter des feedbacks sur ses propres prestations. In: PANORAMA, 2/2012, 22–23.
- Wolter, Stefan; Diem, Andrea; Messer, Dolores: Studienabbrüche an Schweizer Universitäten. Staff Paper 11 SKBF. Aarau: SKBF, 2013.

## **6. Annexes**

1. Studienwahlvorbereitung an Mittelschulen: Konzept der Zentralschweizer Studienberatungsstellen, 2014.
2. Studien- und Berufswahlvorbereitung an Gymnasien und Fachmittelschulen; Eckwerte für die Studien- und Berufswahlvorbereitung, Bern Mittelland, Bern 2013.